



Haute école d'ingénierie et d'architecture Fribourg  
Hochschule für Technik und Architektur Freiburg



**FORMATION CONTINUE**

# **CAS** EN MANAGEMENT DE PROJETS DE CONSTRUCTION

**Certificate of Advanced Studies HES-SO en  
«Management de projets de construction»**

**Hes·SO**

Haute Ecole Spécialisée  
de Suisse occidentale  
Fachhochschule Westschweiz

## Situation et contexte

Dans le secteur de la construction, le contexte de compétition, de complexité et la variété croissante des réalisations requièrent des performances et une productivité toujours plus élevées. Le management de projet est un ensemble de méthodes reconnues pour mener à bien et avec succès des travaux de construction dans un tel contexte, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé.

Les attentes vis-à-vis des architectes et ingénieur-e-s qui gèrent des projets de construction pour le compte d'un maître d'ouvrage, d'une entreprise de construction, d'une entreprise générale ou d'une entreprise totale sont multiples. Sont attendues d'eux non seulement des connaissances techniques, mais aussi la capacité à gérer un projet de manière globale, avec les compétences interdisciplinaires et interpersonnelles correspondantes. De plus, des valeurs et des coûts liés au cycle de vie des bâtiments (impact environnemental, principes de développement durable, entretien futur de la construction, etc.), la sécurité ainsi que des exigences de qualité croissantes gagnent en importance et nécessitent d'être pris en compte tôt dans le processus de projet. Finalement, la communication, la négociation et la gestion d'équipe et des relations interpersonnelles sont des compétences indispensables que le responsable de projet doit maîtriser. Alors que les possibilités de formation en gestion de projet sont nombreuses dans le secteur de l'économie, l'offre est maigre dans la gestion de projets spécifiques à la construction.

## Objectifs de la formation

L'objectif de ce cours est de préparer les participant-e-s au management de projets de construction pour le compte d'un maître d'ouvrage (public ou privé) ou au sein d'une entreprise de construction, d'une entreprise générale ou totale, par l'acquisition des connaissances techniques et des compétences personnelles nécessaires à la gestion de projet.

Les personnes ayant suivi ce cours seront en mesure:

- d'appliquer une méthodologie de gestion de projet globale et moderne à des projets de construction afin de les mener à bien depuis les exigences de départ posées par le maître d'ouvrage jusqu'aux résultats attendus à la fin des travaux, et au-delà
- de contrôler et piloter les principales activités d'un chef de projet: délais, prestations, coûts, risques, comportement, cadre général et organisation
- de comprendre ce qui contribue à la qualité d'un ouvrage et savoir en optimiser les différentes composantes conformément aux exigences du maître d'ouvrage
- d'utiliser des techniques de communication, de négociation et de gestion d'équipe selon les phases et les besoins des projets.

## Public cible

Cette formation s'adresse:

- aux cadres et collaborateur-trice-s de la construction (principalement architectes et ingénieur-e-s), chef-fe-s de projet, directeurs et directrices de travaux
- aux chef-fe-s de projets des maîtres d'ouvrage publics et privés
- aux spécialistes du secteur de la construction.

## Thèmes abordés

Cette formation développe des compétences techniques et personnelles nécessaires à la gestion de projets de construction.

Après l'acquisition des bases (structuration et suivi de projets), de la gestion financière d'un projet, et du cadre normatif et légal, différents thèmes liés au cycle de vie d'une construction sont abordés. Ils soulignent l'importance d'inclure tôt dans le processus les éléments marquant la qualité d'un projet sur le long terme (coûts d'entretien, impact environnemental, construction durant l'exploitation, etc.).

La formation aborde aussi la question des relations interpersonnelles essentielles à une bonne gestion de projet et caractérisées par la négociation, la communication, la gestion d'équipe et le comportement personnel.

## Structure et exigences de l'enseignement

La formation se déroule sur 4 semaines de cours (unités) réparties sur une année. Chaque unité comprend 5 journées complètes du lundi matin au vendredi soir. En plus, trois semaines sont consacrées au travail personnel, en partie encadré. Les cours sont donnés en français, en principe à la HEIA-FR.

La formation demande à chaque participant-e un investissement d'environ 300 heures de travail qui correspondent à 10 crédits ECTS (European Credits Transfert System). Le cursus est réparti en 160 heures de cours et 140 heures de travail personnel.

Le cursus s'achève par un travail personnel appliqué aux thématiques de l'entreprise où est actif ou active l'étudiant-e. Ce travail permettra aux participant-e-s de mener à bien de façon autonome et complète quelques étapes significatives du management d'un projet de construction.

## Unités de formation enseignées

**Unité 1** - bases de la planification et du suivi de projets

- rôle du maître d'ouvrage
- économie d'entreprise

**Unité 2** - coûts et prestations

- prestations contractuelles des mandataires
- assurances
- gestion du personnel

**Unité 3** - environnement légal et normatif

- gestion de la qualité
- gestion des processus de la communication
- fonction du MO

**Unité 4** - cycle de vie des constructions

- environnement et écologie dans les projets de construction
- pilotage intégral par le MO
- construction durable
- sécurité des intervenants

Les dates du cours et des unités sont à consulter en ligne sur: [www.heia-fr.ch/formation-continue](http://www.heia-fr.ch/formation-continue)

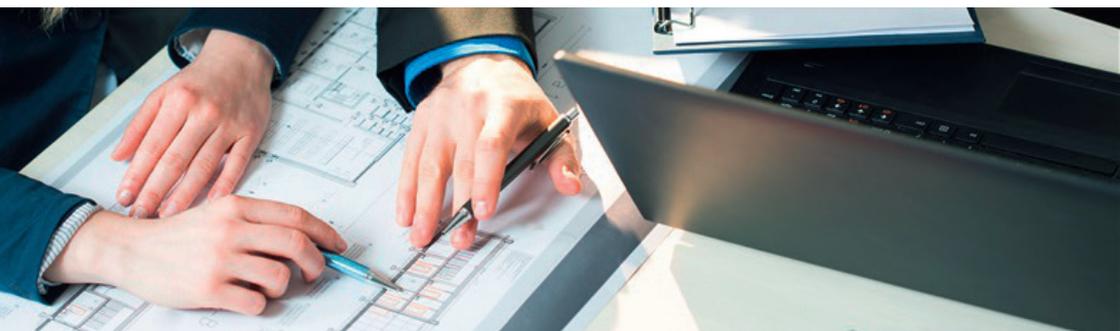
## Titre délivré

Certificate of Advanced Studies HES-SO en «Management de projets de construction».

~~Ce certificat est un titre officiel de la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg, reconnu par la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO). Il sera délivré aux personnes qui auront assisté à au moins 80% de l'enseignement et réussi les évaluations des 4 unités d'enseignement ainsi que le travail personnel.~~

## Responsable du CAS

Eduard Tüscher



## Comité de pilotage

Le comité de pilotage du CAS est constitué de 7 membres:

- Pierre-Olivier Lettry, Développement Suisse
- Blaise Clerc, SSE
- Eric Demierre, Cluster énergie & bâtiment
- Fabrice Favre, KBOB
- André Oribasi, HEIG-VD
- Marc-Adrien Schnetzer, HEIA-FR
- André Uebersax, CRB

## Conditions d'admission

Bachelor ou Master EPF, HES ou équivalent universitaire, en règle générale comme architecte ou ingénieur-e, avec au moins 2 ans d'expérience professionnelle comme chef de projet, directeur, directrice de travaux ou dans une fonction équivalente.

Possibilité d'admission sur examen de dossier de spécialistes du secteur de la construction avec formation supérieure correspondante (par exemple formation continue en cours d'emploi).

Le nombre de candidates et candidats admis par cette procédure est limité.

## Nombre de participant-e-s

La formation est limitée à 20 participant-e-s.

## Inscription

Pour les candidat-e-s avec un Bachelor ou Master EPF, HES ou équivalent universitaire, les inscriptions sont prises dans l'ordre de validation des dossiers et pour autant que la taxe d'inscription ait été payée. L'inscription peut se faire par courrier ou en ligne sur:

[www.heia-fr.ch/formation-continue](http://www.heia-fr.ch/formation-continue)

Le bulletin d'inscription, accompagné d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitæ et des copies des diplômes, est à envoyer à:

**Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg**

**Service de la Formation continue**

**Bd de Pérolles 80 – Case postale 32**

**CH – 1705 Fribourg**

Une commission se prononce sur les admissions sur dossier. En cas de nombre insuffisant d'inscriptions, les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de reporter le programme.

## Modalités financières pour suivre le CAS

- Taxe d'inscription (non-remboursable): CHF 200.–
- Frais d'écolage pour le CAS: CHF 7'500.– (hors TVA)
- Les frais doivent être payés avant le début de la formation

## Annulation d'inscription

En cas de désistement, la taxe d'inscription ne sera pas remboursée.

Les frais d'écolage du CAS sont restitués:

- En totalité: jusqu'à 1 mois avant le début du cours
- A hauteur de 50%: entre 1 mois et 2 semaines avant le début du cours

Si l'annulation est annoncée moins de 2 semaines avant le début du 1<sup>er</sup> cours, la totalité du montant est due. La demande d'annulation doit être envoyée par écrit avec date et signature au service de la formation continue.

## Délai d'inscription

**15 septembre** pour un début du cours en octobre.

## Contact et renseignements

**Informations générales:**

formation.continue-heia@hefr.ch, +41 26 429 66 06

**Responsable du CAS:**

**Eduard Tüscher**, eduard.tuescher@hefr.ch

## Organisation et partenaires

Le CAS en «Management de projets de construction» est organisé par la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA-FR), en partenariat avec la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD), le Centre suisse d'études pour la rationalisation de la construction (CRB), le Cluster énergie & bâtiment, la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics (KBOB), Développement Suisse et la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE).

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## CAS - MANAGEMENT DE PROJETS DE CONSTRUCTION

Une formation proposée par la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_

Lieu d'origine: \_\_\_\_\_

No AVS: \_\_\_\_\_

Adresse privée: \_\_\_\_\_

NPA / Lieu: \_\_\_\_\_

Tél. privé: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

Employeur: \_\_\_\_\_

Adresse professionnelle: \_\_\_\_\_

NPA / Lieu: \_\_\_\_\_

Tél. prof: \_\_\_\_\_

Adresse de facturation:  adresse privée  adresse professionnelle

Activité professionnelle actuelle: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

### Je souhaite m'inscrire:

à l'ensemble du cursus CAS (documents requis annexés)

Lieu, date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

L'inscription accompagnée des documents demandés est à envoyer au plus tard **jusqu'au 15 septembre**, à l'adresse suivante:

**Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA-FR)**

**Service de la formation continue**

**Boulevard de Pérolles 80, Case Postale 32, CH-1705 Fribourg**

Les frais d'inscription sont de CHF 200.– à verser lors de l'envoi de votre dossier par bulletin de versement sur le compte 17-453-4, versement pour HEIAG, 1700 Fribourg – inscrire sous la rubrique «motif de versement» CAS Management de projets de construction.



# FORMATION CONTINUE

Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg | Hochschule für Technik und Architektur Freiburg

Boulevard de Pérolles 80 | Case postale 32 | CH-1705 Fribourg | Tél. +41 (0)26 429 66 11 | Fax +41 (0)26 429 66 00 | info@hefr.ch | www.heia-fr.ch

## Organisation



Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg  
Hochschule für Technik und Architektur Freiburg

## Partenaires



cluster énergie & bâtiment  
Energie & Gebäude Cluster



**KBOB** Koordinationskonferenz der Bau- und Liegenschaftsorgane der öffentlichen Bauherren  
Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics  
Conferenza di coordinamento degli organi della costruzione e degli immobili dei committenti pubblici  
Coordination Group for Construction and Property Services

**SBV** Schweizerischer Baumeisterverband  
**SSE** Société Suisse des Entrepreneurs  
**SSIC** Società Svizzera degli Impresari-Costruttori  
Societad Svizra dals Impresaris-Costrutors